

## Chapitre 2. Synthèse multi filières

Après une présentation succincte du champ d'étude et des méthodes, cette synthèse donne des éléments de contexte de l'année 2022, puis d'analyse multi filières des résultats de l'Observatoire, d'abord au niveau des prix, puis des marges brutes et enfin des marges nettes. Elle permet d'avoir une approche transverse du contenu du rapport sans le lire en entier. Cependant, pour les résultats détaillés sur une filière en particulier ou sur la grande distribution alimentaire multi produits et ses différents rayons, le lecteur aura avantage à consulter la section correspondante du chapitre 3, plus précise car spécifique. Par ailleurs, que le lecteur en reste à la synthèse ou se plonge dans les sections par filière, il lui est conseillé de lire également le chapitre 1, sur les méthodes de l'Observatoire, pour bien cerner les caractéristiques des outils et données utilisés afin d'appréhender les limites de l'interprétation des résultats. L'Observatoire n'est notamment pas un outil d'analyse du présent ou de prévision du futur. Depuis 12 ans, il étudie le passé proche pour éclairer l'avenir.

### 1. CHAMP D'ÉTUDE ET MÉTHODES DE L'OBSERVATOIRE : FILIÈRES ET PRODUITS SUIVIS, MÉTHODES ET DONNÉES UTILISÉES, MAILLONS OBSERVÉS

Avec l'arrivée de la pomme de terre de consommation dans le rapport 2023, l'Observatoire suit désormais 34 produits (ou paniers de produits) représentatifs de 11 filières (ou productions assimilées à des filières).

Tableau 3

Filières et produits suivis par l'OFPM, rapport 2023

11 « filières »	34 « produits »
Viande porcine et charcuterie	Longe, côte, rôti, jambon cuit
Viande bovine	Panier de viande de bœuf, viande de bœuf hachée, panier de viande de veau
Viande ovine	panier de viande ovine fraîche
Volaille de chair et lapin	Escalope de poulet, cuisse de poulet, poulet entier prêt à cuire, lapin entier non découpé, lapin entier découpé, morceaux de lapin
Lait de vache	Lait de consommation, yaourt, emmental, camembert, beurre plaquette, panier de ces produits de grande consommation
Lait de chèvre	Bûchette
Céréales (deux « filières » : blé tendre et blé dur)	Baguette, pâtes
Fruits, légumes et pomme de terre	Panier de fruits, panier de légumes, pomme de terre de consommation (vapeur, four/frite)
Produits de la pêche et de l'aquaculture (PPA)	Lieu noir, saumon fumé, moule, coquille Saint-Jacques
Produits issus de l'agriculture biologique (laitiers et fruits et légumes)	Panier de produits laitiers biologiques (lait de consommation et beurre plaquette), un fruit (pêche-nectarine pour le rapport 2023), un légume (asperge pour le rapport 2023)

Globalement, ces produits/filières représentent approximativement la moitié en valeur de la consommation alimentaire humaine française des ménages en 2021, hors produits tropicaux, eaux minérales et sodas (source : calculs OFPM, d'après Insee, comptes de la nation).

### 1.1. Méthodes et données

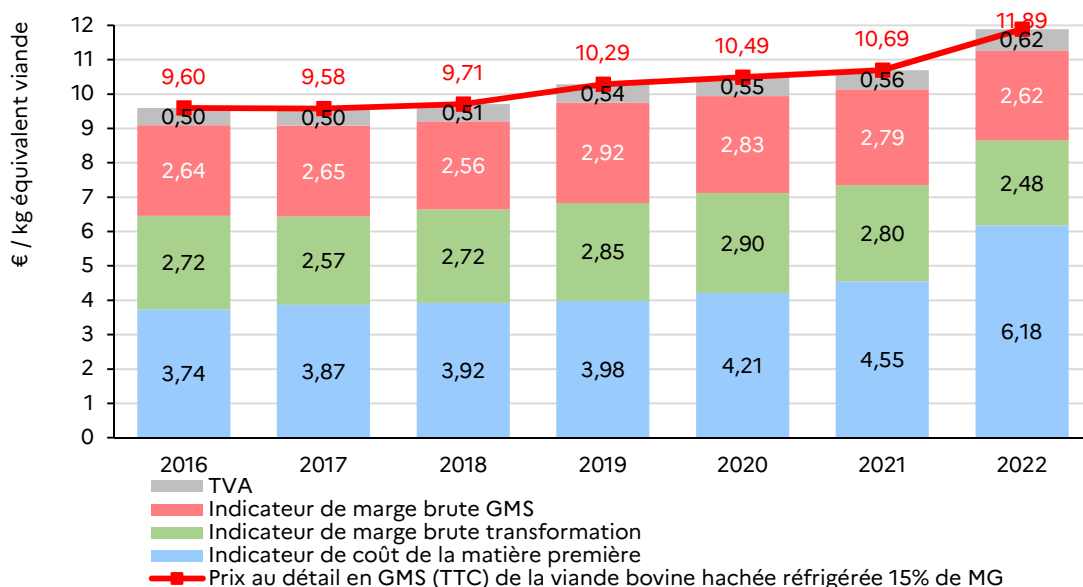
En tout état de cause, **le champ potentiel** de produits à suivre **pour l'Observatoire est limité par ses méthodes et outils**, qui ne sont **utilisables que pour des produits alimentaires issus de produits agricoles d'une seule filière** (par exemple jambon et cochon, emmental et lait de vache, baguette de pain et blé tendre). Ils ne sont pas utilisables pour des produits alimentaires intégrant des produits agricoles provenant de plusieurs filières différentes (plats cuisinés avec de la viande et des légumes, pâtisserie avec de la farine, du beurre ou de l'huile, et du sucre...).

Comme détaillé au chapitre 1, **l'Observatoire a d'abord une approche au niveau des marges brutes**. Il décompose le prix moyen annuel de vente au consommateur de produits alimentaires vendus en grande surface en trois grandes parts correspondant aux principaux maillons de la filière alimentaire : valeur de la matière première agricole incorporée, marge brute de l'industrie agroalimentaire (IAA) et marge brute de la grande distribution (GD). La transformation quasi systématique (hors fruits et légumes frais) des produits agricoles pour obtenir les produits alimentaires (blé en baguette, lait en yaourt, animal vif en viande...), ne permet pas de prendre directement le prix du produit agricole départ ferme comme coût de la matière première agricole pour l'industriel fabricant le produit alimentaire. Cette **transformation implique de concevoir des modèles** pour estimer la quantité, la part et le coût de la matière première agricole (blé, lait de collecte, animal vif) nécessaire pour le produit alimentaire final (baguette, yaourt, jambon). De plus, **la saisonnalité de la production et/ou de la consommation** pour certains produits (fruits et légumes frais, viandes rouges) **nécessite également de recourir à la modélisation via des « paniers » moyens** permettant des comparaisons entre années. Enfin, il convient de tenir compte des importations et des exportations aux différents maillons.

**Pour la production agricole, la marge brute est donc approchée par le coût de la matière première agricole** nécessaire à la fabrication du produit alimentaire final (MPA). Pour les produits pour lesquels la matière première importée représente une part importante des ventes en grande surface (viande ovine, PPA), la MPA est décomposée en produits importés et en production française. La **marge brute de la transformation** (MB IAA) correspond au prix de vente du produit alimentaire final à la grande distribution moins le coût de la matière première agricole nécessaire à la fabrication. La **marge brute de la grande distribution** (MB GD) est calculée par différence entre le prix de vente consommateur (hors taxes) et le prix d'achat au transformateur.

Exemples de décomposition de prix en marges brutes : steak haché et lieu noir frais découpé

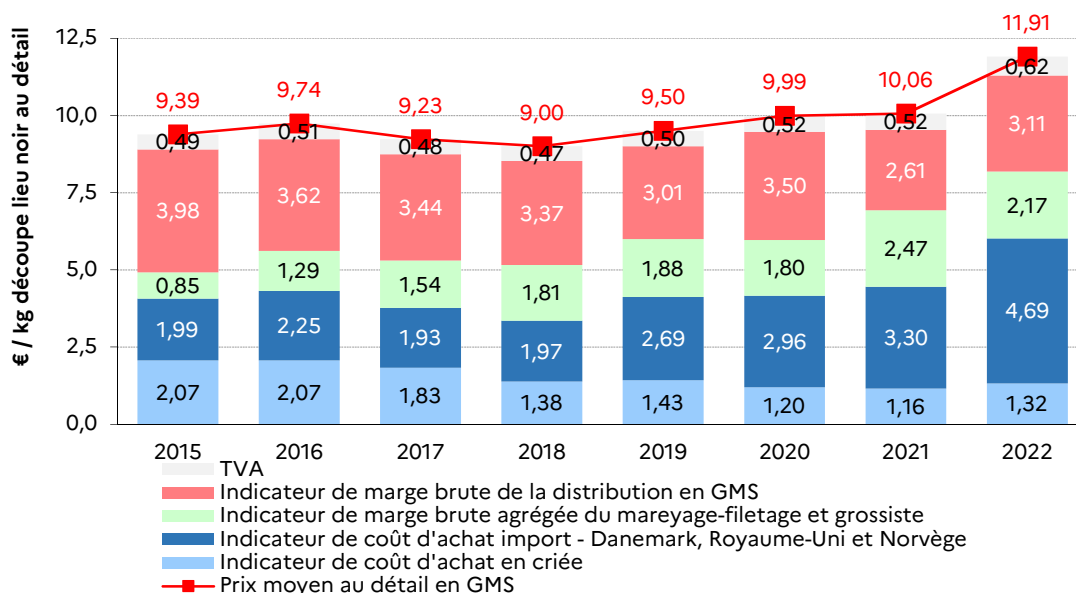
**Composition du prix moyen annuel au détail en GMS de la viande de bœuf hachée réfrigérée (15 % MG)**



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, Culture Viande et Kantar Worldpanel

Lecture : En 2022, pour un prix de vente au consommateur de 11,89 €/kg TTC, le coût de la MPA est de 6,18 €/kg, la MB transformation est de 2,48 €/kg, la MB GMS de 2,62 €/kg et la TVA de 0,62 €/kg. 2022 est marquée par une forte progression de la MPA par rapport à 2021, amortie par une diminution des MB transformation et GMS.

**Composition du prix moyen annuel au détail en GMS du lieu noir frais découpé, en coût d'achat (en criée et import) et marges brutes en aval (Circuit A)**



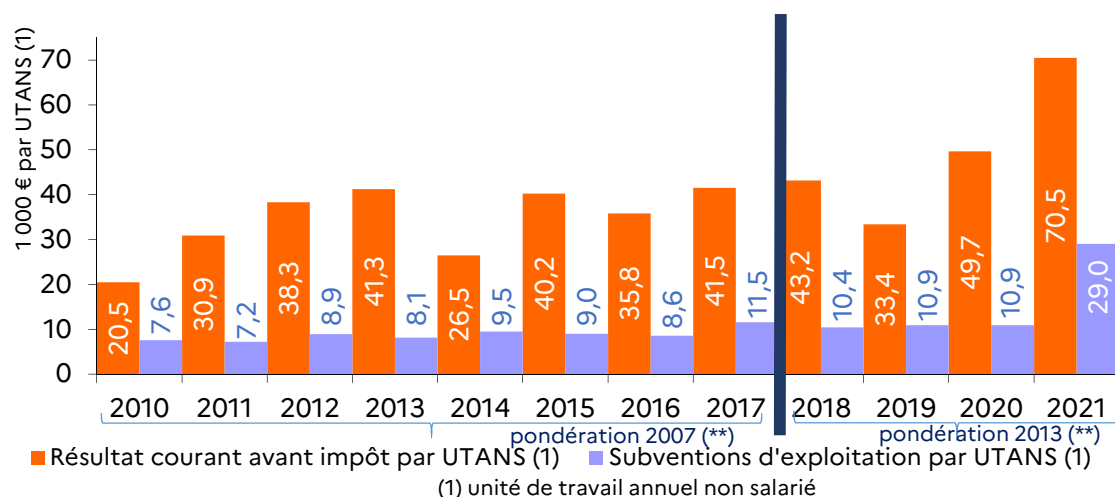
Sources : OFPM, d'après FranceAgriMer-VISIOMer, Réseau des Nouvelles des Marchés, Douane française et Kantar Worldpanel

Lecture : Pour le lieu noir transformé en France (découpe en filets), l'importation représente une part très importante de la matière première pour les ventes en GMS : sur un prix de vente final au consommateur de 11,91 €/kg en 2022, la MP importée représente 4,69 €/kg tandis que la MP pêchée en France représente 2,17 €/kg.

L'Observatoire étudie également la **marge nette des trois maillons**, pour l'activité dans chaque filière, lorsque des données sont disponibles, à partir de résultats de comptes représentatifs de ces activités, issus de données de la statistique publique ou d'enquêtes professionnelles ou enfin d'enquêtes conduites spécifiquement par et pour l'OFPM.

Exemple d'analyse de compte agricole : production de fruits

**Résultat courant avant impôt et subventions d'exploitation par unité de travail annuel non salariée dans les exploitations fruitières spécialisées de 2010 à 2021**



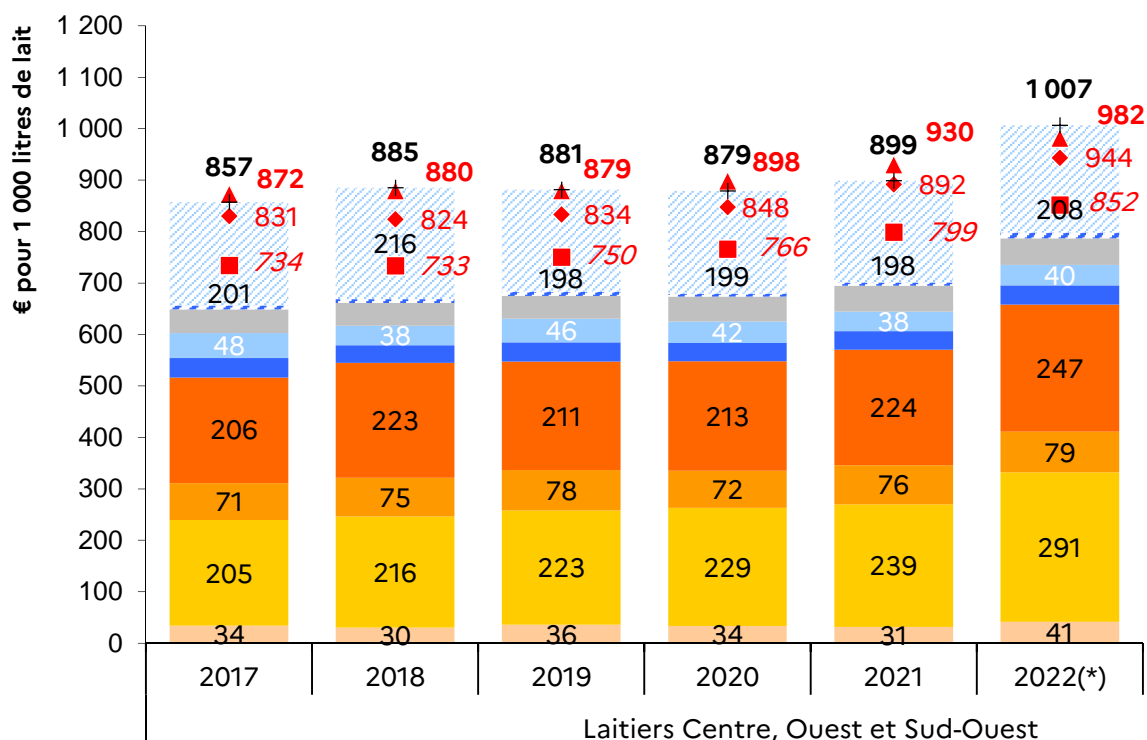
(\*\*) L'échantillon Rica a connu un changement de pondération : les données à partir de 2018 sont en pondération 2013 ; celles de 2010-17 en pondération 2007. Ces évolutions ont pour but de mieux représenter la réalité des exploitations, bien que cela entraîne des ruptures historiques, impactant les comparaisons

Source : Rica (SSP)

Lecture : en production fruitière, le résultat courant avant impôt par actif non-salarié est de 70,5 k€ en 2021, sachant que les subventions s'élèvent à 29 k€ par actif non-salarié.

Exemple de coûts de production agricole fournis par les instituts techniques agricoles : lait de chèvre

Coûts de production du système de production laitière caprine spécialisés, Ouest et Sud-Ouest de 2017 à 2022



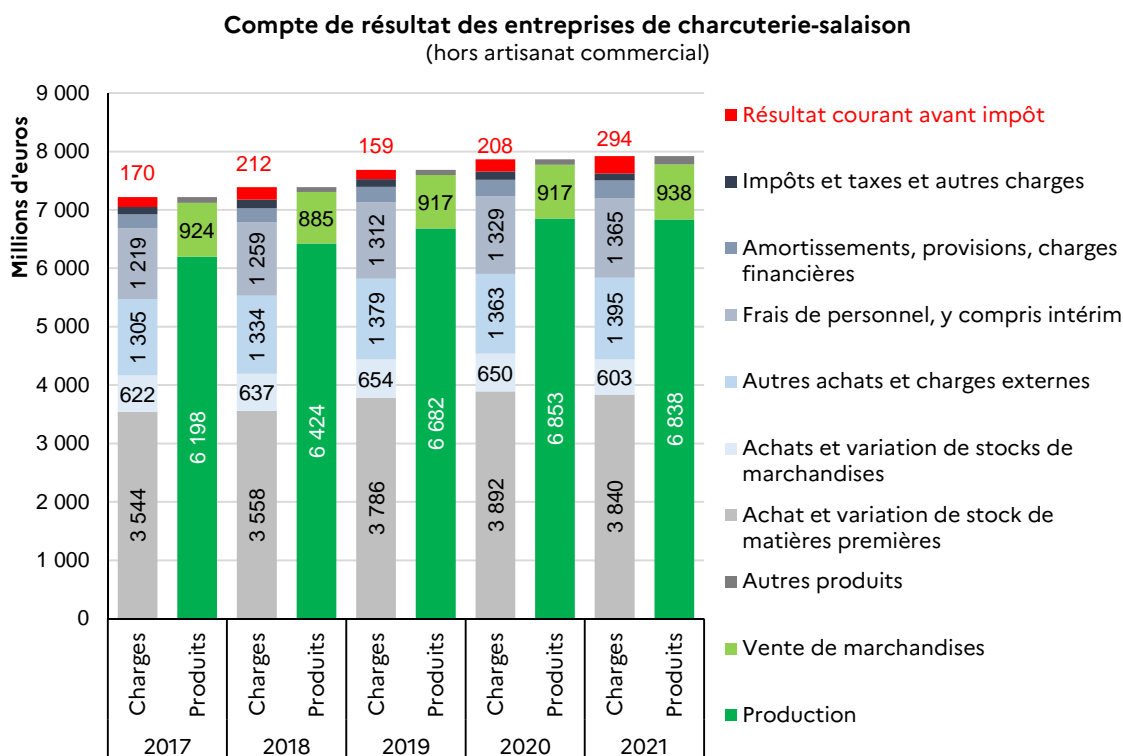
- ▨ Charges supplétives : travail (2 SMIC / UMO exploitant)
- ▨ Charges supplétives : capital et foncier
- Autres charges
- Frais de personnel salarié
- Foncier et capital
- Bâtiment, installations et mécanisation
- Frais d'élevage
- Alimentation achetée des animaux
- Approvisionnements des cultures et des prairies
- *Prix de vente du lait*
- ◆ *Prix de vente du lait + aides*
- ▲ *Prix de vente du lait + produits joints + aides*
- + **Total coût de production**

(\*) estimation

Source : Inosys – Réseau d'élevage, traitement Institut de l'Élevage

Lecture : le coût de production du lait de chèvre est estimé par l'Institut de l'Élevage en ajoutant des charges supplétives (calculées) pour la rémunération du travail, du capital et du foncier des coexploitants et des charges constatées (autres charges, frais de personnel salarié, foncier et capital, bâtiment, frais d'élevage...). L'indication des niveaux de prix de ventes et aides permet de comparer le coût de production total estimé aux produits.

## Exemple de résultat de compte des IAA : charcuterie-salaison



Source : Banque de France, pour Fict

Lecture : En 2021, les achats et variation de stock de matières premières représentent 3 840 millions d'euros. La différence entre les charges et les produits correspond à un RCAI de 294 millions d'euros.

## Exemple d'analyse des résultats GD rayon charcuterie

**Comptes moyens du rayon charcuterie de 2012 à 2021 pour 100 € de chiffre d'affaires**

	Charcuterie									
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Chiffre d'affaires	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Coût d'achat des ventes	65,8	66,8	66,6	67,2	66,2	66,2	66,5	67,1	69,4	66,1
<b>Marge brute (marge commerciale)</b>	<b>34,2</b>	<b>33,2</b>	<b>33,4</b>	<b>32,8</b>	<b>33,8</b>	<b>33,8</b>	<b>33,5</b>	<b>32,9</b>	<b>30,6</b>	<b>33,9</b>
Frais de personnel dédié du rayon	6,8	6,7	6,2	6,5	7,3	6,7	7,1	6,9	5,6	7,0
<b>Marge semi-nette</b>	<b>27,4</b>	<b>26,5</b>	<b>27,2</b>	<b>26,3</b>	<b>26,5</b>	<b>27,1</b>	<b>26,4</b>	<b>26,0</b>	<b>25,0</b>	<b>26,9</b>
Autres charges réparties	18,4	17,8	18,2	17,8	18	17,8	17,9	18,2	18,1	17,2
<b>Marge nette avant répartition de l'IS</b>	<b>9,1</b>	<b>8,7</b>	<b>8,9</b>	<b>8,6</b>	<b>8,5</b>	<b>9,3</b>	<b>8,5</b>	<b>7,8</b>	<b>6,9</b>	<b>9,7</b>
Impôt sur les sociétés	3,3	3,2	3,2	3,1	3,1	3,1	2,9	2,6	2,3	3,2
<b>Marge nette après répartition de l'IS</b>	<b>5,8</b>	<b>5,5</b>	<b>5,7</b>	<b>5,5</b>	<b>5,4</b>	<b>6,2</b>	<b>5,6</b>	<b>5,2</b>	<b>4,6</b>	<b>6,4</b>

Source : OFPM, enquête réalisée par FranceAgriMer avec le concours des enseignes

Lecture : à partir du chiffre d'affaires du rayon (ici charcuterie), on déduit les différentes charges pour calculer successivement la marge brute, puis semi-nette puis nette avant répartition de l'impôt sur les sociétés et enfin après répartition de cet impôt. En 2021, la marge nette avant répartition de l'impôt sur les sociétés est de 9,7 € pour 100 € de chiffre d'affaires pour le rayon charcuterie.

**Les données les plus récentes traitées** dans ce rapport 2023 sont celles de **2022 pour les prix, les marges brutes, certaines estimations de coûts de production ou d'autres indicateurs « semi-nets » ; 2021 pour les marges nettes issues de données comptables.**

## 1.2. Caractéristiques des trois maillons étudiés

La filière alimentaire est caractérisée par une **concentration croissante de l'amont vers l'aval. L'Observatoire étudie** les prix et marges au niveau des **trois** principaux **maillons**, qui sont également les plus exposés aux enjeux de répartition de la valeur lors des négociations commerciales annuelles entre IAA et GD : **production agricole, transformation agroalimentaire et vente au consommateur en grande surface.**

Tableau 4

### Chiffres clé 2020 des trois maillons étudiés par l'OFPM

Maillon		Effectifs (milliers d'entreprises ou assimilés)	Emploi (milliers ETP)	Valeur ajoutée brute à prix courants (Md €)
Production primaire	Agriculture	389,8	758,3 (emplois permanents)	32,8 (Culture et production animale, chasse et services annexes)
	Pêche et aquaculture	7,5	30,0 (estimation OFPM)	0,8
Transformation	Industries alimentaires	54,8	600,3	45,7
	Dont entreprises (hors artisanat commercial)	17,4 (22 GE, 309 ETI, 2 745 PME, 14 296 MIC)	450,8	40,6
	Dont GE, ETI et PME hors MIC	3,1	436,6	39,8
	Dont GE et ETI	0,331	348,7	33,6
Vente au détail	Commerce de détail (magasins non spécialisés + alimentaire magasins spécialisés)	78,6	771,0	44,8
	Dont grandes surfaces alimentaires (généralistes > 400 m <sup>2</sup> ), effectifs au 01/01/2018	11,5 (20% hypermarchés, 47% supermarchés, 32% hard-discount alimentaire, 1% magasins multicommerces)  9 enseignes = 98% des ventes	594,7	29,1 (estimation OFPM, 65% des ventes alimentaires en 2018)
France entière		4 628,0 (Entreprises des secteurs marchands non financiers)	26 733,5 (toutes activités)	2 061,5 (toutes activités)

ETP : équivalent temps plein, GE : grande entreprise (plus de 5 000 salariés ou plus de 1,5 Md€ de chiffre d'affaires et plus de 2 Md€ de total de bilan), ETI : entreprise de taille intermédiaire (entre 250 et 4 999 salariés et CA inférieur à 1,5 Md€ ou total bilan inférieur à 2 Md€) ; PME : petites et moyennes entreprises (moins de 250 salariés et CA n'excédant pas 50M€ ou total de bilan n'excédant pas 43 M€) ; MIC : microentreprise (inclus dans les PME, moins de 10 salariés et CA annuel ou total de bilan n'excédant pas 2 M€), hypermarché : plus de 2 500 m<sup>2</sup>, supermarché et hard-discount : entre 400 et 2 500 m<sup>2</sup>.

Sources : Insee (comptes de la nation, les entreprises en France, le commerce de détail), Agreste (RA 2020, entreprises agroalimentaires, enquête aquaculture), MASA (panorama des industries agroalimentaires), Kantar, FranceAgriMer (fiches filières), traitement OFPM.

**La production agricole est le maillon le plus atomisé**, avec 389 800 exploitations en 2020 (Agreste, RA 2020). Les exploitations agricoles sont très diversifiées selon leurs productions ou leur taille. La notion de leader ou de part de marché des x premiers n'a pas de consistance pour ce maillon : il n'y a pas d'exploitation agricole ou de groupe organisé d'exploitations qui représente une part significative de la production d'une filière agricole au niveau suivi par l'Observatoire. Ce maillon est également caractérisé par une **très forte part de la main d'œuvre non salariée** (exploitants, coexploitants et autre main-d'œuvre familiale). Sur 758 300 travailleurs permanents en 2020, 496 400 sont chefs d'exploitation ou coexploitants, 91 500 permanents familiaux et 170 400 salariés permanents. La main-d'œuvre non salariée représente ainsi 78 % de la main d'œuvre permanente en agriculture. Il est donc plus difficile de distinguer résultats économiques de l'exploitation agricole et revenu individuel de l'agriculteur que pour une activité employant surtout des salariés. Par ailleurs, **l'alimentation française** (restauration comprise) **représente un peu moins de 40 % des revenus induits en agriculture** (rapport OFPM 2022, graphique 258 p.483 : 38,7 % de l'EBE 2018).

Avec près de 55 000 établissements, **l'industrie alimentaire** regroupe des artisans (boulangers...) et des entreprises agroalimentaires. Les **17 400 entreprises** représentent 75 % des emplois et 89 % de la valeur ajoutée de l'industrie alimentaire. Sur le total de ces 17 400 entreprises, si on enlève les microentreprises, il reste 3 076 entreprises (GE + ETI + PME hors microentreprises) qui réalisent 98 % de la valeur ajoutée avec 97 % des ETP. En enlevant ensuite les 2 745 PME, il reste **331 entreprises (GE + ETI) pour 83 % de la valeur ajoutée et 77 % des salariés**. Enfin, les 22 grandes entreprises représentent 39 % de la valeur ajoutée et 33 % de l'emploi. En 2020 (source Insee-Ésane), les ventes pour **l'alimentation humaine en France représentent environ 70 % du chiffre d'affaires HT total** (y compris export et alimentation animale) des entreprises de l'agroalimentaire (hors artisanat).

Apparemment très dispersé avec 78 600 points de vente, **le commerce de détail alimentaire** (non spécialisé plus spécialisé dans l'alimentaire) recouvre lui aussi une très forte disparité. Il est caractérisé par la prédominance des **grandes surfaces, qui représentent 64,5 % des ventes de produits alimentaires en 2018** (hors restauration hors domicile), dont 35,3 points de % (sur le total de 64,5) en hypermarchés et 28,3 points en supermarchés (source Insee, focus n°187, 2020). La grande distribution est elle-même très concentrée. D'après Kantar Worldpanel, la part de marché actuelle des quatre premières enseignes (E. Leclerc, Carrefour, Intermarché – les Mousquetaires, Groupe U) est de 70 %. Si on ajoute les cinq suivantes (Auchan, Lidl, Casino, Aldi, Cora – Louis Delhaize), on atteint **98 % de part de marché pour 9 enseignes pour les produits de grande consommation et frais libre-service**. Ces grandes surfaces sont fortement dépendantes de **l'alimentation, qui représente près de 70 % du chiffre d'affaires des hypermarchés** en 2018.

La situation de ces trois maillons sur le marché de l'alimentation humaine en France peut ainsi être résumée par le tableau suivant :

Tableau 5

**Concentration et dépendance au marché français de l'alimentation humaine des 3 maillons**

Maillon	Nombre d'acteurs retenus	Poids de ces acteurs dans l'activité du maillon	Dépendance au marché de l'alimentation humaine en France*
<b>Production agricole</b>	390 000 fermes	100 % de la production agricole française	40 % de l'EBE de l'agriculture, y compris restauration hors foyer
<b>Industrie agroalimentaire</b>	331 entreprises grandes et intermédiaires	80 % de la valeur ajoutée agroalimentaire	70 % du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire
<b>Commerce agroalimentaires</b>	9 enseignes	63 % des ventes de produits alimentaires	70 % du chiffre d'affaires des hypermarchés

\*Part de de l'alimentation humaine en France dans l'indicateur retenu (excédent brut d'exploitation ou chiffre d'affaires)

Source : estimations OFPM d'après Insee, Agreste et Kantar, données 2018 ou 2020



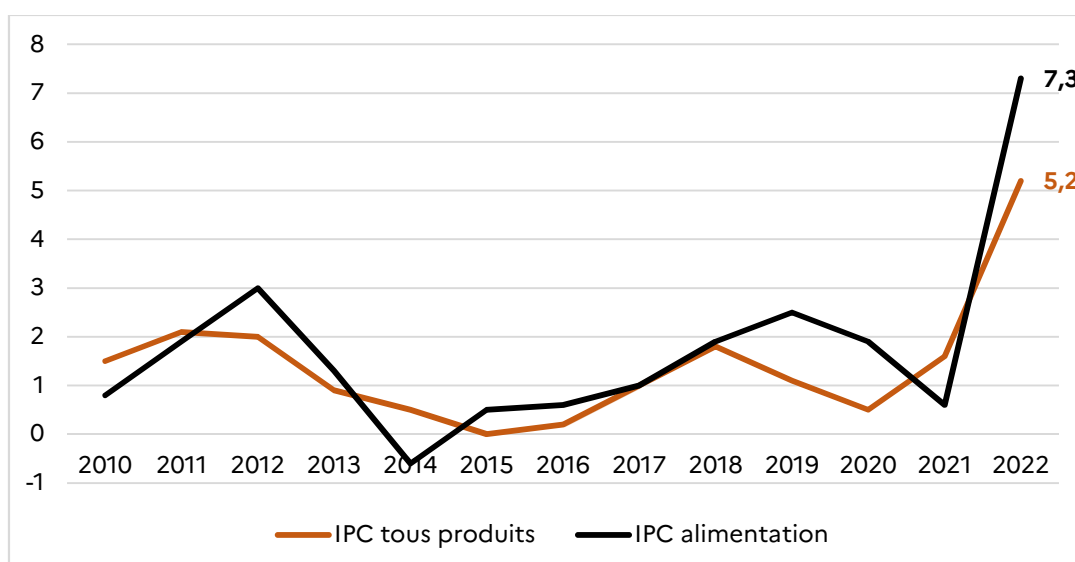
## 2. ENSEIGNEMENTS DES DIX PREMIÈRES ANNÉES DE L'OBSERVATOIRE, PROBLÉMATIQUE DU RAPPORT 2023

Dans son rapport 2021 (pp. 36 et 37), à l'occasion du retour sur la période 2010-2020, l'Observatoire retient que, en cas de **choc sur les prix des produits agricoles**, les prix des produits alimentaires au consommateur restent relativement stables. Le choc amont est **d'abord amorti par la compression des marges brutes en aval**. C'est **souvent le maillon industriel qui subit la première compression**. La marge brute de la distribution peut toutefois diminuer rapidement également pour maintenir le prix au consommateur de produits emblématiques (comme le jambon en 2022). Ces maillons aval reconstituent ensuite progressivement leurs marges.

Cette analyse portait sur une période d'inflation limitée. En effet, le taux d'inflation annuelle (mesuré par l'évolution de la moyenne annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation - IPC, source Insee) a été, en moyenne sur la période de 2010 à 2020, de 1,1% par an. Pour l'alimentation, les prix à la consommation ont progressé de 1,3% par an en moyenne sur la même période, avec un maximum de 3,0% en 2012 et un minimum de -0,6% en 2014.

Graphique 1

Inflation moyenne annuelle générale et alimentaire de 2010 à 2022



Source : Insee, traitement OFPM

2021, malgré une hausse des prix des matières premières à partir de l'automne, reste une année d'inflation faible en France, notamment pour l'alimentation (IPC + 1,6 %, alimentation + 0,6 %).

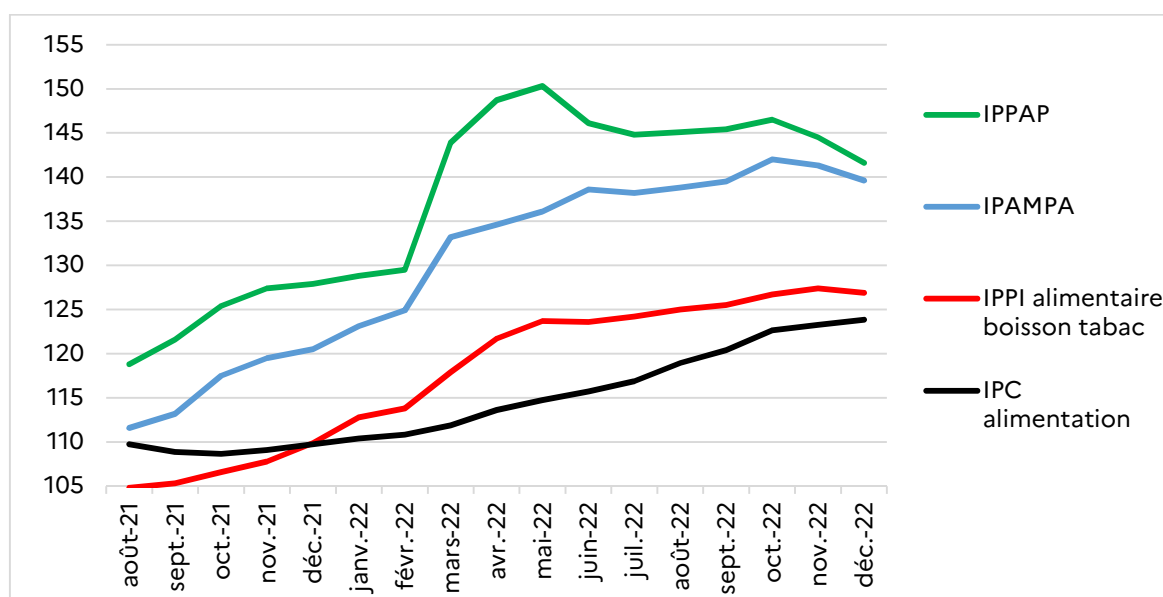
En revanche, la poursuite en 2022 des hausses de prix initiées à l'automne 2021, amplifiées à partir de mars 2022, en fait une **année d'inflation particulièrement forte** (IPC + 5,2 %, alimentation + 7,3 %). C'est la première année depuis 1985 que le taux d'inflation moyen annuel dépasse 5 % (5,8 % en 1985, source Insee).

C'est pourquoi **ce rapport 2023 s'attache à détecter de nouvelles évolutions en 2022, dans ce contexte d'inflation importante, par rapport aux enseignements tirés de l'observation de la période 2010-2021 : comment les prix de la trentaine de produits suivis par l'Observatoire ont évolué, quel rôle de l'évolution des marges brutes des trois maillons, quel impact possible sur les marges nettes ?**

### 3. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE D'ÉVOLUTION DES PRIX ALIMENTAIRES EN 2022

Graphique 2

Évolution des indices de prix aux différents stades depuis l'automne 2021



(IPAMPA = indice des prix d'achat des moyens de production agricole, IPPAP = indice des prix des produits agricoles à la production, IPPI = indice de prix de production et d'importation dans l'industrie, IPC alimentation = indice de prix à la consommation pour l'alimentation)

Source : Insee, traitement OFPM (base 100 en 2015)

L'augmentation des prix a commencé à l'automne 2021 avec celle des matières premières, liée à la reprise mondiale post-Covid. Elle s'est d'abord transmise aux intrants agricoles qui en sont directement composés (engrais, énergie, alimentation animale) et aux produits agricoles concernés (oléagineux et céréales dans un premier temps). La hausse s'est accentuée en février avec le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La stabilisation puis la détente sur les produits agricoles au second semestre coïncide avec l'accord sur l'exportation de céréales ukrainiennes venant consolider des perspectives finalement rassurantes sur les bilans mondiaux céréaliers et oléagineux ainsi qu'un ralentissement économique après la surchauffe post-covid, accélérée par les politiques monétaires des principales banques centrales. Cette courbe des IPPAP cache cependant de grandes disparités dans les dynamiques de prix (en baisse au second semestre pour les céréales et oléo protéagineux, en hausse sur les viandes par exemple). La progression des prix de vente industriels des IAA commence également dès l'automne 2021, avec un rebond moindre en février. L'augmentation des prix au consommateur a surtout lieu après janvier 2022 avec une nette accélération au second semestre.

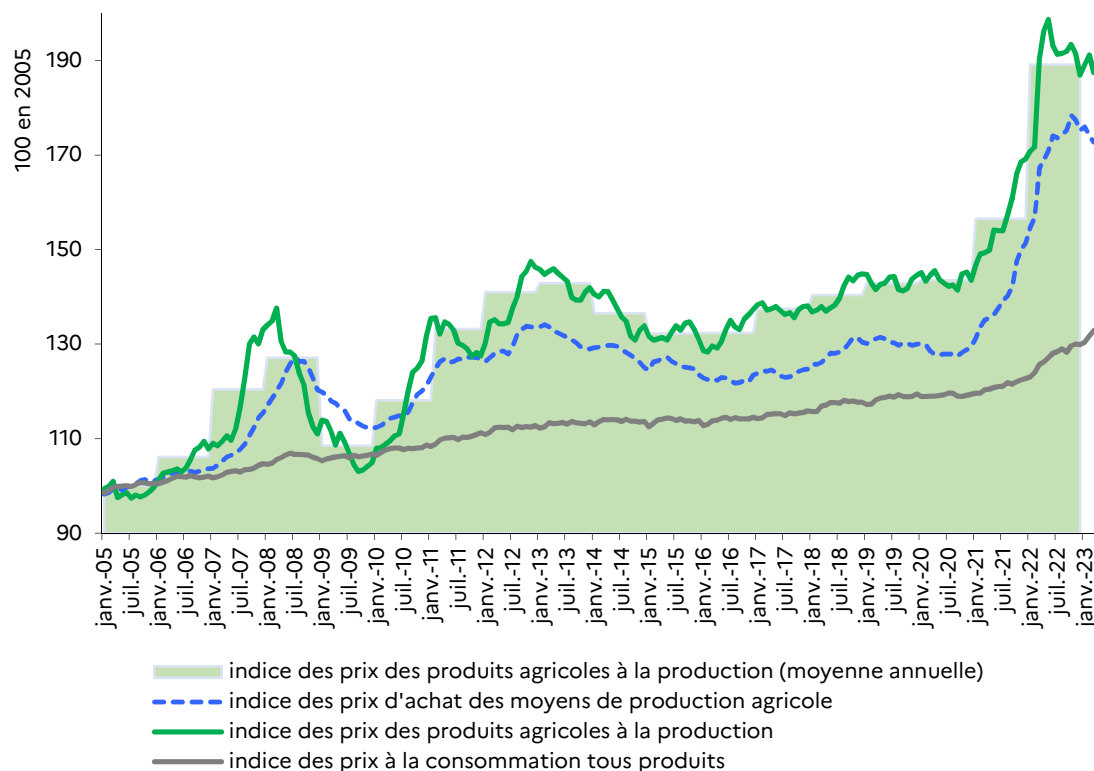
2022 est par ailleurs la première année d'application de la **non négociabilité de la matière première agricole dans les relations commerciales entre les IAA et la grande distribution**, introduite par la loi visant à protéger la rémunération des agriculteurs adoptée le 18 octobre 2021, dite « Égalim 2 ». De plus, à l'issue du cycle normal de ces négociations pour 2022 (du 1<sup>er</sup> décembre 2021 au 1<sup>er</sup> mars 2022), la forte progression des prix des intrants des IAA (matières premières agricoles, énergies, emballages) a donné lieu à d'intenses renégociations du printemps à l'automne 2022 entre industriels et grande distribution.

### 3.1. La volatilité des prix depuis 2005

Cette évolution caractéristique de l'année 2022 peut être remise en perspective sur une période plus longue.

Graphique 3

**Variations mensuelles des prix agricoles, des prix des intrants pour l'agriculture et inflation générale de 2005 à 2022**

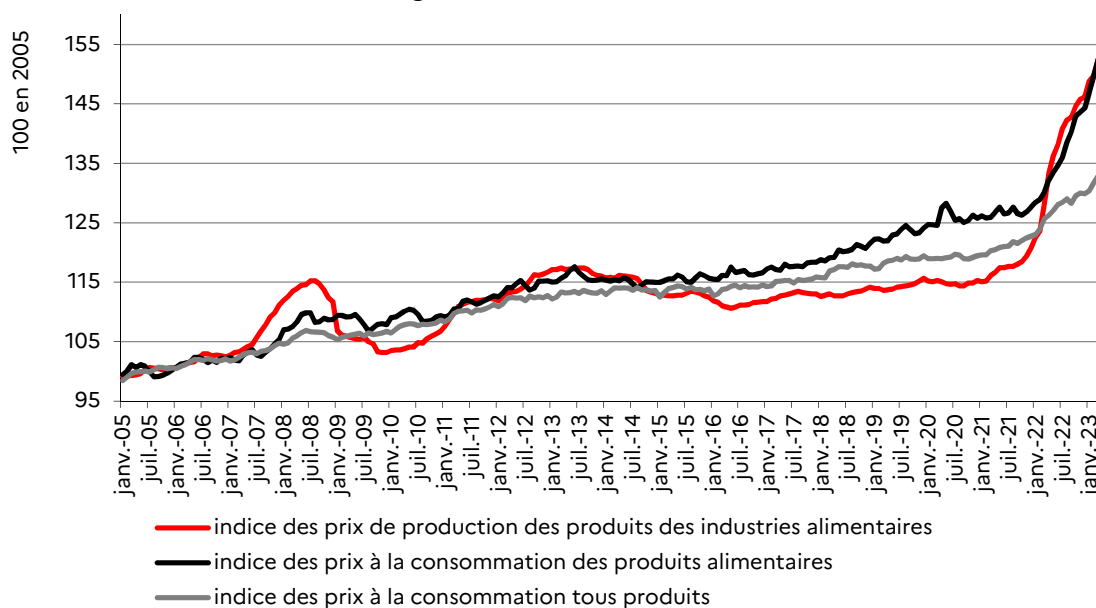


Source : Insee

Au niveau de l'amont, apparaît « l'entrée en volatilité dans une tendance à la hausse » des prix agricoles, avec la phase haussière de 2007. C'est dans ce contexte qu'a été promulguée la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, visant entre autres objectifs la baisse des prix par l'accroissement de la concurrence. Le fort retournement de conjoncture agricole de 2009 et la transmission amortie et différée de la baisse des prix agricoles vers les prix à la consommation alimentaire sont à l'origine de la création de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, qui sera officialisée par un article de la loi n° 2010-874 du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche.

En 2010, on constate une nouvelle phase haussière des prix ; de même en 2012, dans une moindre mesure. Le reste de la période montre des variations plus faibles jusqu'en 2021.

Graphique 4

**Variations mensuelles des prix des produits alimentaires sortie industrie et à la consommation, inflation générale de 2005 à 2022**


Source : Insee

En aval, on retrouve les phases de volatilité des prix agricoles sur les prix de production de l'agroalimentaire, avec des amplitudes plus faibles. Au niveau des prix au consommateur, l'effet des chocs agricoles reste visible sur les produits alimentaires par rapport à l'ensemble des prix à la consommation, avec là aussi une amplitude encore amortie par rapport au stade industriel.

**3.2. Quelques éléments sur l'impact de l'inflation sur la consommation alimentaire en 2022**

L'analyse de l'évolution de la consommation entre 2022 et les deux années précédentes doit être réalisée avec prudence du fait de l'impact des confinements liés à la crise Covid : deux en 2020 (18 mars au 10 mai et 31 octobre au 14 décembre) et un en 2021 (4 avril au 2 mai). À ce biais près, **l'inflation alimentaire de 7,3 % a réduit la consommation en 2022 dans une proportion inférieure à la hausse de prix** (faible élasticité au prix de la demande alimentaire). D'après les données Kantar Worldpanel, les achats alimentaires en grandes surfaces (tous circuits confondus : hypermarchés, supermarchés, enseignes à dominante de marques propres<sup>1</sup>, enseignes généralistes de proximité et commerce en ligne) ont stagné en volume (+0,1 %) pour les PGC alimentaires (produits de grande consommation, hors entretien et hygiène beauté, et frais libre-service) et diminué de 5,4 % pour les produits frais traditionnels (PFT, c'est-à-dire les produits à poids variable). L'évolution en valeur est également différenciée, avec une progression limitée à +3,4 % pour les PGC alimentaires et une baisse de 5,4 % pour les PFT.

La réduction globale en volume qui a tout particulièrement concerné les plus modestes, s'accompagne d'une **descente en gamme** pour une grande partie sinon l'ensemble des ménages français. D'après Kantar Worldpanel, les marques de distributeur (MDD) progressent dans pratiquement toutes les enseignes généralistes hors enseignes à dominante marque propre. En fonction des enseignes, la part des MDD progresse de 0,2 à 2,8 points, pour atteindre de 22 % à 35 % des PGC-FLS<sup>2</sup>. Dans les produits suivis par l'Observatoire, on observe également un transfert de consommation entre la viande bovine vendue en GMS et celle présente dans les produits de la restauration rapide.

<sup>1</sup> Magasins de grande distribution alimentaire avec une à deux références par produit comme Lidl, Aldi, Netto, ou Leader Price, anciennement dénommés hard-discount.

<sup>2</sup> Produits de grande consommation – frais libre-service.

La **baisse de consommation** est **plus marquée pour la filière biologique**. Les ventes de produits bio reculent pour la deuxième année consécutive (le bio représentait 5,2% du chiffre d'affaires PGC FLS en 2020, 5,1 % en 2021 et 4,7 % en 2022, source Nielsen).

#### 4. ÉVOLUTION DES PRIX AU CONSOMMATEUR SUIVIS PAR L'OBSERVATOIRE EN 2022

Pour l'ensemble des **34 produits suivis par l'Observatoire**, la moyenne des **hausse de prix** au détail observée en 2022 est de **7,3 %**, **identique à l'inflation alimentaire mesurée par l'Insee** (en moyenne annuelle).

Parmi ces produits, deux seulement voient leur prix au détail diminuer en 2022 : la **pêche-nectarine bio** (- 5,8 %) et la **coquille Saint-Jacques** (- 1,6 % pour la coquille pêchée en Manche Est vendue en GMS). Le prix du panier de fruits (qui avait fortement progressé en 2021 du fait de la diminution de l'offre engendrée par le gel de printemps) est resté stable. Les autres produits dont le prix progresse moins que l'inflation alimentaire sont notamment le **jambon cuit** (+ 1,7 %) et la **baguette de pain** (+ 4,5 %). À l'opposé, les **pâtes** augmentent de 26,3 % et le **lieu noir** de 19,2 %.

Tableau 6

##### Évolution 2022/2021 des prix au détail suivis par l'OFPM

Catégorie de taux d'augmentation du prix 2022/2021	Produit suivi OFPM (par taux d'augmentation de prix croissant)	Nombre de produits, filières représentées
- 6 % à + 2 %	Pêche nectarine-bio, Coquille Saint-Jacques, panier de fruits, asperge bio, jambon	5 produits suivis OFPM <b>Fruit et légume bio</b> , <b>Produits de la pêche et de l'aquaculture (PPA)</b> , fruits, charcuterie
+ 3 % à + 5 %	Lapin en morceaux, saumon fumé, moules, yaourt, lapin entier découpé, baguette, panier lait bio,	7 produits suivis OFPM <b>PPA</b> , <b>lapin</b> , <b>lait de vache</b> , <b>céréales</b> (blé tendre), <b>produits laitiers bio</b>
+ 6 % à + 10 %	Lapin entier non découpé, viande de veau, longe de porc, lait UHT, camembert, panier laitier, emmental, bûchette de chèvre, côte de porc, rôti de porc, pomme de terre (PDT) vapeur, viande ovine, poulet label rouge (LR), panier de légumes, PDT four/frites	15 produits suivis OFPM <b>Lapin</b> , <b>lait de vache</b> , viande de veau, <b>viande porcine</b> , lait de chèvre, <b>volaille</b> , <b>légumes</b> , viande ovine
+ 10 % à + 13 %	Steak haché, escalope de poulet, beurre, cuisse de poulet, panier viande bovine	5 produits suivis OFPM <b>Lait de vache</b> , <b>volaille</b> , <b>viande bovine</b>
+ 19 % à + 26 % (aucun produit dans la plage + 13 % à + 19 %)	Lieu noir, pâtes	2 produits suivis OFPM <b>PPA</b> , <b>céréales</b> (blé dur)

Pour les filières pour lesquelles plusieurs produits sont suivis : **en rouge**, celles qui apparaissent dans une seule catégorie, **en vert** dans 2 catégories, **en bleu** dans 3 catégories

Sources : Kantar, RNM, traitement OFPM

Les deux **fruits et légumes bio** observés cette année (pêche–nectarine et asperge), correspondent respectivement à la plus forte baisse de prix au détail et à la plus faible hausse parmi les produits suivis par l'Observatoire. Toutefois, il s'agit d'un fruit très « climato sensible »

et d'un légume « de niche » dont les résultats ne peuvent donc pas être qualifiés de représentatifs de l'ensemble des fruits et légumes bio. Suite aux remarques sur cette faible représentativité exprimées en groupe de travail, l'Observatoire suivra, sous réserve de données robustes, la pomme bio et la carotte bio de façon pérenne à partir du rapport 2024.

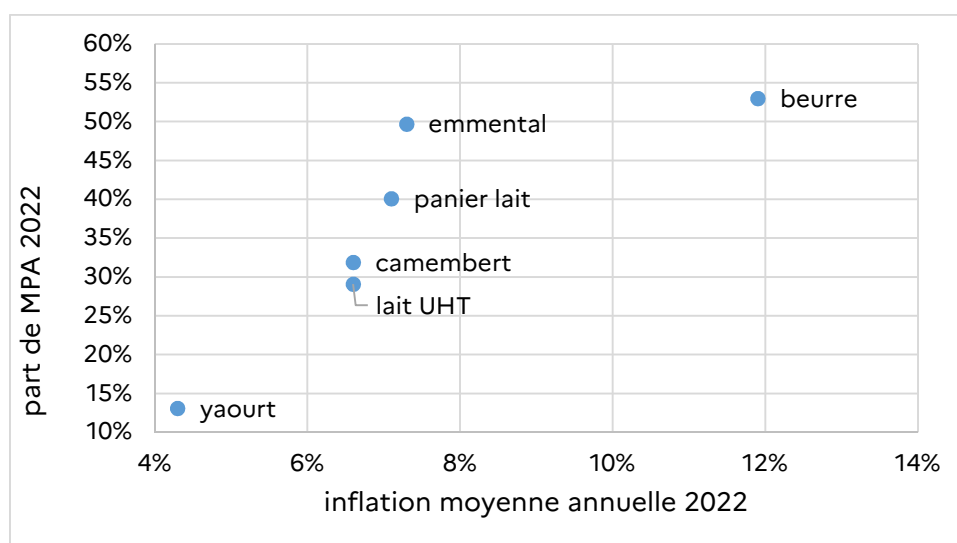
On observe des **PPA** et des produits céréaliers à la fois dans les hausses les plus fortes et dans les plus faibles. Pour les PPA, c'est lié à la variété des produits (coquillages et poissons), des sources d'approvisionnement (importation et production nationale) et des situations de marché (offre française abondante de coquille Saint-Jacques, marché mondial tendu pour le saumon fumé, restriction de production pour le lieu noir). Pour plus de détails, voir la section 10 du chapitre 3.

Pour les **céréales**, la très forte progression du prix de la matière première agricole s'est traduite de façon complètement différente entre la **baguette** et les **pâtes**, en premier lieu du fait du **poids initial extrêmement différents de la MPA** dans le prix au détail pour ces deux produits : 8,5 % du prix au détail HT de la baguette en 2021 et 37,6 % de celui des pâtes. Mais également du fait **d'évolutions très différentes des marges brutes en aval** (moins de 1 % de hausse pour la baguette en 2022, +19,5 % pour les pâtes) ainsi que des dynamiques des prix des matières premières (hausse surtout en 2021 pour le blé dur et en 2022 pour le blé tendre).

Pour les **produits laitiers**, les hausses de prix vont de +4,3 % pour le yaourt à +11,9 % pour le beurre. Pour les produits au lait de vache conventionnel, comme illustré sur le graphique ci-dessous, le classement des produits par ordre d'inflation croissante correspond également au classement par part de MPA croissante. Ce sont les seuls produits suivis par l'OFPM pour lesquels cette relation apparaît aussi nettement.

Graphique 5

**Classement par inflation et part de matière première agricole (MPA) en 2022 des produits laitiers de vache conventionnels suivis par l'Observatoire**



Sources : Kantar, Insee et traitement OFPM

Le **jambon** constitue en 2022 le cas le plus marqué de compression de marge brute en aval (celle de la GMS pour ce produit) pour stabiliser le prix au consommateur face à la hausse du coût de la MPA. Pour les **autres viandes**, les hausses de prix couvrent une large gamme, de +4,3 % pour le lapin entier non découpé à +13,3 % pour le panier de viande de bœuf. Contrairement aux produits laitiers (conventionnels au lait de de vache), il n'y a pas de correspondance apparente entre la part de MPA et la variation de prix au détail pour les viandes.

## 5. ÉVOLUTION DES MARGES BRUTES 2022 POUR LES PRODUITS SUIVIS PAR L'OBSERVATOIRE

### 5.1. Coût de la matière première agricole (MPA)

Parmi les 33 produits restants pour l'analyse sur 2022<sup>3</sup>, **pour les fruits et légumes hors pomme de terre**, il n'existe pas de mesure des prix sortie ferme. Ainsi, pour quatre produits suivis (panier de fruits, panier de légumes, pêche-nectarine bio, asperge bio), les MPA décrites dans cette partie sont mesurées au niveau du prix expédition. Il s'agit donc d'une approche de « **marge brute agrégée production-expédition** ».

La MPA dans le prix au détail HT est très variable selon les produits suivis par l'Observatoire : de 11 % pour la baguette (en 2022) à 72 % pour la coquille Saint-Jacques. **Pour essayer de faire apparaître des tendances globales à travers cet échantillon de 33 produits, on considère ici un « panier » de ces 33 produits : 1 kg de chaque produit. En 2021, la moyenne de la part de MPA dans le prix de vente HT de ce panier est de 45 % (la médiane pour 2021 est de 42,4 %).**

Tableau 7

Part de la matière première agricole (MPA) en 2022 pour les produits suivis par l'OFPM

Part de la MPA dans le prix au détail HT 2022 des produits suivis par l'OFPM	Produit (par ordre croissant de part de MPA, hors moules)	Nombre de produits, filières représentées
Moins de 25 %	Baguette, yaourt, pomme de terre (vapeur et four/frite)	3 produits suivis OFPM <b>Céréales</b> (blé tendre), <b>lait de vache</b> , légumes
Entre 25 % et 50 %	Lait UHT, lapin en morceaux, camembert, panier lait bio, jambon, cuisse de poulet, panier laitier, longe de porc, escalope de poulet, pâtes, lapin entier découpé, lapin entier non découpé, côte de porc, rôti de porc, saumon fumé, poulet label rouge, asperge bio*, emmental, panier de légumes*	19 produits suivis OFPM <b>Céréales</b> (blé dur), <b>lait de vache</b> , fruits et légumes hors pomme de terre* (conventionnel et bio), <b>volaille et lapin, viande porcine et charcuterie, Produits de la pêche &amp; de l'aquaculture (PPA)</b>
Plus de 50 %	Pêche-nectarine bio*, beurre, lieu noir, steak haché, panier de fruits*, panier viande de bœuf, viande de veau, bûchette de chèvre, asperge bio*, viande ovine, coquille Saint-Jacques	11 produits suivis OFPM Fruits et légumes bio et conventionnels hors pomme de terre*, <b>Lait de vache, PPA, viande bovine</b> , viande ovine, lait de chèvre

\*MPA agrégée production + expédition pour les fruits et légumes hors pomme de terre

**Pour les filières** pour lesquelles plusieurs produits sont suivis : **en rouge**, celles qui apparaissent dans une seule catégorie, **en vert** dans 2 catégories, **en bleu** dans 3 catégories

Sources : Kantar, Insee, RNM, traitement OFPM

La pomme de terre et les autres **légumes** sont dans des catégories différentes de part de MPA. C'est lié au fait que pour les légumes hors pomme de terre, il s'agit d'une MPA agrégée production + expédition, faute de données de prix à la production.

<sup>3</sup> Les données pour la décomposition du prix de la moule ne sont pas disponibles pour 2022.

Dans les produits dont la MPA représente d'un quart à la moitié du prix au détail HT, se trouvent notamment les **viandes blanches** (porc, volaille et lapin) et les **produits au lait de vache** (sauf le yaourt).

Dans la catégorie à plus de 50 % de MPA dans le prix au détail HT, se trouvent les **viandes bovines et ovines et le fromage de chèvre** (le prix du lait de chèvre est environ le double de celui du lait de vache).

**Si on considère l'ensemble de ces 33 produits** suivis par l'Observatoire (le « panier » de 33 kg : un kg de chaque produit suivi), **on observe une progression de 16,8 % de la valeur la MPA** entre 2021 et 2022 (la médiane pour l'évolution de la valeur de la MPA de ces 33 produits est de 14 %). Avec toutefois de fortes disparités entre produits (de - 22 % pour le panier laitier bio à + 41 % pour la baguette de pain). **En 2022, la MPA représente 50 % du prix de vente HT** de cet agrégat.

Tableau 8

**Évolution de la valeur de la matière première agricole (MPA) entre 2021 et 2022 dans les produits suivis par l'OFPM**

Évolution de la valeur de la MPA 2022/2021	Produit (par ordre croissant de taux d'évolution de valeur de MPA, hors moules)	Nombre de produits, filières représentées
Négative (- 22 % à - 4,5 %)	Panier lait bio, lait UHT, yaourt, pêche-nectarine bio*, camembert, panier de fruits*	6 produits suivis OFPM Produits laitiers bio, lait de vache, fruits*
De 0 % à + 10 %	Coquille Saint-Jacques, emmental, panier de viande ovine, bûchette de chèvre	4 produits suivis OFPM Lait de vache, produits de la pêche & de l'aquaculture (PPA), lapin, viande ovine, lait de chèvre
De + 10 % à + 22 %	Morceaux de lapin, lapin entier découpé, panier de légumes*, lapin entier, pomme de terre (PDT) vapeur, viande de veau, poulet label rouge, asperge bio, PDT four/frite, panier laitier, escalope de poulet, longe de porc, cuisse de poulet, rôti de porc, côte de porc	15 produits suivis OFPM Lait de vache, lapin, <b>légumes conventionnels et bio*</b> , <b>viande bovine</b> (uniquement veau), <b>volaille</b> , <b>viande porcine</b>
De + 28% à + 42 % (aucun produit dans la plage + 22 % à + 28 %)	Jambon, beurre, panier viande bovine, saumon fumé, pâtes, lieu noir, steak haché, baguette	8 produits suivis OFPM <b>Charcuterie</b> , lait de vache, <b>viande bovine</b> , PPA, <b>céréales</b>

\* MPA agrégée production expédition pour les fruits et légumes hors pomme de terre.

**Pour les filières, en rouge celles pour lesquelles la MPA de tous les produits suivis progresse d'au moins 10 %.**

Sources Kantar, Insee, RNM, traitement OFPM

Le **panier de fruits** (MPA agrégée production + expédition pour ce produit comme tous les fruits et légumes hors pomme de terre), **le camembert, le lait UHT, le yaourt, la pêche-nectarine bio et le panier laitier bio sont les seuls produits dont la valeur de MPA diminue en 2022**. Pour les fruits, cela s'explique au moins pour partie par la forte augmentation de prix en 2021 due à l'effet sur l'offre du gel de printemps.

Pour le **camembert, le lait UHT, le yaourt et le panier laitier bio, c'est dû à la prise en compte de la valorisation des coproduits obtenus**, en plus du PGC considéré, à partir de la matière sèche utile totale présente dans le lait de collecte. Par exemple, le lait UHT ne contient pas toute la matière grasse du lait de collecte. Il reste donc de la matière grasse valorisable par la



laiterie après fabrication du lait UHT. Cette valorisation des coproduits est calculée dans le modèle correspondant de l'OFPM au prix de la poudre de lait ou du beurre ingrédient pour les IAA. Elle est déduite du prix du lait payé au producteur par la laiterie pour obtenir le coût de la MPA pour la laiterie (voir chapitre 3, section 5 partie 3 pour plus de détails). Un effet similaire lié à la valorisation de coproduits est pris en compte pour le panier laitier bio : la partie déclassée (c'est-à-dire non valorisée en bio) de la collecte de lait bio est considérée comme valorisée en coproduits (beurre et poudre de lait écrémé) sur le marché des ingrédients laitiers conventionnels et déduite du prix du lait (cf. chapitre 3, section 11.a pour plus de détails). La très forte hausse des prix des ingrédients laitiers, également appelés produits laitiers industriels, en 2022 (environ + 40 % pour la poudre de lait écrémé et 60 % pour le beurre ingrédient pour les IAA) a donc entraîné une hausse de la valorisation des coproduits, qui a été supérieure à la hausse du prix du lait payé au producteur (+ 18 %) et s'est donc traduite par une diminution du coût de la MPA pour le panier laitier bio, le lait UHT, le yaourt et le camembert.

Afin de disposer également d'un **indicateur hors effet valorisation des coproduits laitiers**, l'Observatoire a intégré dans le rapport 2023 le suivi d'un **panier des 5 PGC laitiers conventionnels déjà suivis (lait UHT, yaourt, emmental, camembert, beurre)** dans des proportions définies pour correspondre exactement à la composition en matière sèche utile du lait de collecte. C'est-à-dire qu'une laiterie qui utiliserait toute sa collecte pour fabriquer uniquement ces 5 PGC, dans les mêmes proportions que celles de ce panier, n'aurait aucune matière première restante et n'aurait donc aucun coproduit.

**Pour tous les autres produits, la MPA augmente**, de 1,4 % pour la coquille Saint-Jacques à un peu plus de 40 % pour la baguette de pain. Schématiquement, les hausses les plus faibles sont pour le lapin, la viande ovine et le lait de chèvre. Elles sont intermédiaires pour les légumes, le veau et la volaille. Les plus fortes concernent la viande porcine et la charcuterie (+ 20 % pour la viande porcine et + 28 % pour le jambon), la viande bovine et les céréales.

Enfin, on trouve des **PPA** et des **produits laitiers au lait de vache dans plusieurs catégories** de plage d'évolution. Pour les produits laitiers, c'est lié aux modalités différentes de prise en compte de la valorisation des coproduits dans les modèles utilisés (valorisation déduite du prix du lait pour lait UHT, yaourt, emmental et camembert ; prix du lait ramené à la seule matière grasse du lait pour le beurre ; pas de coproduit avec le panier laitier ; voir chapitre 3, section 5 partie 3 pour plus de détails). Pour les PPA, c'est lié à des situations d'équilibre offre-demande différentes entre les produits très diversifiés de cette catégorie : offre abondante en coquille Saint-Jacques, restreinte en lieu noir (cf. chapitre 3, section 10 partie 3 pour plus de détails).

## 5.2. Marges brutes aval

Ces marges brutes ne sont pas les marges nettes mais la différence entre prix de vente et coût d'achat. La marge brute finance également d'autres charges qui en 2022 en particulier ont aussi augmenté (emballages, énergie) et des salaires.

L'Observatoire dispose également de données de marge brute 2022 en aval de la production agricole (IAA et GD) pour ces 33 produits (les 34 suivis moins les moules). Pour 12 de ces produits (saumon fumé, coquille Saint-Jacques, viande de veau, lapin entier non découpé, lapin entier découpé, morceaux de lapin, viande ovine, panier laitier bio, panier de fruits, panier de légumes, fruit bio, légumes bio), les données disponibles ne permettent pas de différencier la part des IAA et des GMS au sein de cette MB aval, qualifiée d'agrégée. **Pour les 21 autres produits, la MB aval peut être décomposée entre MB IAA et MB GD.**

On observe, globalement, une tendance inverse entre l'évolution de la MPA et celle de la marge brute aval. Dit autrement, **l'amortissement des chocs de prix agricoles par l'aval, constaté sur 2010-2020, s'est, globalement, reproduit en 2022, avec toutefois des exceptions.**

Sur l'ensemble des 33 produits pour lesquels la **MB aval** est mesurée au moins au niveau agrégé, elle **est restée stable en 2022** (+ 0,5 %). Avec, là aussi des écarts importants. Les extrêmes vont de - 14,7 % pour le saumon à + 33 % pour l'asperge bio.

Tableau 9

Évolution de marge brute (MB) agrégée aval par classe d'évolution de matière première agricole (MPA) pour les produits suivis par l'OFPM entre 2021 et 2022

Var MPA \ Var MB aval	- 22 % à 0 % 6 produits	+ 0 % à + 10 % 4 produits	+ 10 % à + 22 % 15 produits	+ 28 % à + 42 % 8 produits
- 15 % à 0 % 12 produits	1 produit (Fruits et légumes bio) Pêche-nectarine bio*	1 produit (PPA) Coquille Saint-Jacques	5 produits (veau, viande porcine, lapin) Veau, longe de porc, lapin entier découpé, rôti de porc, côte de porc	5 produits (PPA, charcuterie, viande bovine) Saumon fumé, jambon, panier viande de bœuf, steak haché, beurre,
0 % à + 7 % 11 produits	1 produit Panier fruits*		8 produits (légumes, lapin, volaille, pomme de terre) Panier légumes*, morceaux de lapin, panier laitier, lapin entier non découpé, poulet label rouge, pomme de terre (PDT) four/frite, escalope de poulet, PDT vapeur	2 produits (céréales, PPA) Baguette, lieu noir,
+ 8 % à + 26 % 10 produits	4 produits (lait de vache) Yaourt, camembert, lait UHT, panier lait bio	3 produits (lait de chèvre, lait de vache, viande ovine) Bûchette de chèvre, emmental, viande ovine	2 produits (volaille, fruits et légumes bio) Cuisse de poulet, asperge bio*	1 produit (céréales) Pâtes

\* MPA agrégée production expédition pour les fruits et légumes hors pomme de terre.

Pour les filières, en bleu celles pour lesquelles « l'amortissement par l'aval » est le plus marqué.

Sources : Kantar, Insee, SSP, RNM, Culture Viande, traitement OFPM

Les 12 produits pour lesquels la variation de la **MB aval agrégée est négative ou nulle** ont une progression notable (+ 10 % à + 34 %) de la MPA. C'est notamment le cas de la **viande porcine, du jambon et de la viande bovine**.

Sur les 11 produits pour lesquels la **MB agrégée aval progresse jusqu'à 7 %**, 8 ont une MPA en hausse de 10 à 22 % (**lapin, volaille, pomme de terre**, légumes hors pomme de terre). Les 2 autres produits sont la baguette (MPA + 41 %) et le lieu noir (MPA + 35 %).

La **baguette** étant un produit qui a une faible part de MPA dans le prix au détail HT (11 % en 2022, le plus faible taux des produits suivis par l'OFPM), la forte progression de la MPA a un impact très limité sur le prix au détail (+ 41,4 % sur la MPA blé correspond à + 12 ct sur le coût du blé mis en œuvre pour 1 kg de baguette correspond à + 3 ct par baguette) et c'est en fait la progression de la MB aval (89 % du prix au détail HT 2022) qui impacte le plus le prix au détail

de ce produit. A contrario, la part de MPA dans le prix au détail HT du **lieu noir** est élevée (53 %), mais il s'agit d'un produit déjà relativement cher (près de 12 €/kg), soumis à des restrictions d'offre (cf. chapitre 3 section 10).

Si la cuisson de poulet et les pâtes, ainsi que l'asperge bio présentent à la fois une forte hausse de MPA et de MB aval, les 7 autres produits pour lesquels la **MB agrégée aval progresse de plus de 8 %** ont une MPA qui baisse (4 produits) ou augmente de 2 % à 9 % (3 produits). Il s'agit de **6 produits laitiers** et de la **viande ovine**.

Les **pâtes** alimentaires sont le produit suivi par l'OFPM dont le prix au consommateur a le plus augmenté (+ 26 %), avec de très fortes hausses de la MPA (+ 35 %) et de la MB agrégée aval (+ 20 %). Avec une ampleur moindre, la situation est similaire pour la **cuisse de poulet** (prix au détail + 13 %, MPA + 20 %, MB agrégée aval + 9 %). Ces deux produits ont une part de MPA dans le prix au détail HT d'environ 40 %. Leur progression de MPA a donc un effet sensible sur le prix au consommateur, contrairement à la baguette. L'hypothèse émise par le secrétariat de l'Observatoire est que le prix au détail relativement faible de ces produits (1,73 €/kg TTC pour les pâtes en 2022 ; 4,45 €/kg TTC pour la cuisse de poulet) permet à l'aval de faire progresser sa marge sans crainte d'un impact important sur la consommation. Par ailleurs, la cuisson de poulet, qui relève de la filière volaille de chair, fait l'objet d'une progression de la MB IAA particulière à cette filière en 2022, dans un contexte d'influenza aviaire ayant réduit l'offre de volailles et les capacités de dilution des coûts fixes des industriels (cf. chapitre 3 section 4).

Pour les **fruits et légumes hors pomme de terre** (4 produits suivis : panier de fruits, panier de légumes, asperge bio, pêche-nectarine bio), la MB aval des paniers de fruits et de légumes (conventionnels et hors pomme de terre) progresse de 7 % dans les 2 cas, alors que la MPA agrégée du panier de fruits diminue de 5 % tandis que celle du panier de légumes progresse de 11 %. La situation des **fruits et légumes bio** semble plus liée aux conditions de marché particulières de ces produits spécifiques : retour à une offre supérieure après le gel de printemps 2021 pour la pêche-nectarine, « niche premium » pour l'asperge. Pour la pêche-nectarine, la baisse de prix au détail de 6 % provient surtout d'une réduction de MPA de 10 % ; la MB aval diminuant de 1 % (cf. chapitre 3 section 11.b pour plus de détails sur les F&L bio).

Les **produits au lait de vache** apparaissent également dans plusieurs catégories, du fait de l'impact différencié de la valorisation des coproduits sur la MB IAA.

Hors produits au lait de vache, la **bûchette de chèvre** et la **viande ovine** sont les seuls produits pour lesquels il y a une progression de la MB aval assez forte (respectivement + 10 % et + 15 %) alors que la MPA a progressé sensiblement (respectivement + 8 % et + 7 %).

### 5.3. Marges brutes des industries agroalimentaires (MB IAA) et de la grande distribution (MB GD)

L'analyse porte sur les 21 produits, relevant des filières porcine, viande bovine, volaille de chair, lait de vache, lait de chèvre, céréales, pomme de terre et PPA pour lesquels l'Observatoire dispose de données permettant de décomposer la MB aval entre IAA et GD. Pour la pomme de terre, il s'agit de la MB expédition et non transformation. Pour les pâtes, cette décomposition est provisoire (elle sera révisée lors de la publication des résultats de l'enquête PRODCOM pour 2022).

Globalement, pour ces 21 produits (« panier » de 21 kg : un kg de chaque produit suivi), **en 2021, la MPA moyenne représente 42 % du prix au détail HT, la MB IAA 26 % et la MB GD 32 %**. En 2022, la valeur de la MPA progresse de 21 % (versus 17 % pour l'ensemble des 33 produits supra) et celle de la MB agrégée aval de 2 %. Pour la MB IAA, la hausse est de 4 % tandis qu'elle est de 0,4 % pour la MB GD. **En 2022, la MPA représente 46 % du prix au détail HT, la MB IAA 25 % et la MB GD 29 %**

La MB agrégée aval diminue pour 6 produits, progresse de 0 à 10 % pour 11 produits et de plus de 10 % pour 4 produits. Les 3 tableaux ci-dessous détaillent les variations des MB IAA et GD dans ces trois cas.

Tableau 10

**Évolution des marges brutes (MB) des industries agroalimentaires (IAA) et de la grande distribution (GD) lorsque la MB agrégée aval diminue (6 produits)**

Variation MB aval	Négative (- 9,1 % à - 0,3 %)		
Variation MB IAA	Négative (- 18,1 % à - 0,4 %)		
Variation MB GD	< 0 (- 18,4 % à - 6,1 %) 2 produits	0 % à + 10 % 2 produits	+ 10 % à + 20 % 2 produits
Produits concernés	Jambon, steak haché	Panier viande de bœuf, longe de porc	<b>Beurre, rôti de porc</b>
Filières concernées	<b>Charcuterie, viande bovine, viande porcine</b>		<b>Viande porcine</b> , lait de vache

Pour les produits, en vert, produits dont la MB GD a progressé d'au moins 10%

Pour les filières, en bleu celles pour lesquelles « l'amortissement par l'aval » est le plus marqué

Sources : Kantar, Insee, SSP, RNM, Culture Viande, traitement OFPM

**Tous les produits pour lesquels la MB aval diminue ont une réduction de MB IAA.** En dehors du lieu noir (cf. tableau suivant), ce sont les seuls produits suivis pour lesquels la MB IAA diminue. Pour le **jambon**, la MB IAA a très peu diminué (- 0,4 %). C'est la réduction de MB GD (- 18,4 %) qui a limité la hausse de prix au détail à 1,7 %. Le rayon charcuterie est, parmi ceux suivis par l'OFPM (cf. infra et chapitre 3, section 12 pour plus de détails), celui qui a la plus forte contribution à la marge nette pour les GMS.

Le **rôti de porc**, et le **beurre** sont, avec le **lieu noir**, la **bûchette de chèvre** et les **pâtes** (cf. les deux tableaux suivants pour le lieu noir, la bûchette de chèvre et les pâtes), les 5 produits pour lesquelles la **MB GD progresse d'au moins 10 %**. Ils appartiennent tous à des filières différentes et ont des hausses de prix au détail comprises entre 8 % et 27 %.

Tableau 11

**Évolution des marges brutes (MB) des industries agroalimentaires (IAA) et de la grande distribution (GD) lorsque la MB agrégée aval progresse de 0 à 10 % (11 produits)**

Variation MB aval	0 % à + 10 %					
Variation MB IAA	Négative 1 produit	0 % à + 10 % 5 produits			+ 12 % à + 32 % 5 produits	
Variation MB GD	> + 20 % 1 produit	Négative 1 produit	0 % à + 10 % 3 produits	+ 10 % à + 22 % 1 produit	Négative 2 produits	0 % à + 5 % 3 produits
Produits concernés	<b>Lieu noir</b> (IAA-12,5% GD+21,9%)	Côte de porc	Panier lait, baguette, PDT four/frite	<b>Bûchette</b>	Poulet LR, escalope poulet	Cuisse de poulet, yaourt, PDT vapeur
Filières concernées	Produits de la pêche & de l'aquaculture (PPA)	<b>Viande porcine</b>	Lait vache, céréales, <b>pomme de terre</b>	Lait chèvre	<b>Volaille</b>	<b>Volaille</b> , lait vache, <b>pomme de terre</b>

Pour les produits, en vert, produits dont la MB GD a progressé d'au moins 10 %.

Pour les filières, en bleu celles pour lesquelles « l'amortissement par l'aval » est le plus marqué.

Sources : Kantar, Insee, SSP, RNM, Culture Viande, traitement OFPM

Pour la **baguette**, la MB IAA a progressé de 9,1 %. La quasi stabilité de la MB GD (+ 1 %) a limité la hausse de prix au détail à 4,4 %. La **volaille**, dans un contexte de réduction d'offre liée à l'influenza aviaire, est marquée par une forte progression de MB IAA et une MB GD qui diminue (poulet LR et escalope de poulet) ou stagne (cuisse de poulet).

Tableau 12

**Évolution des marges brutes (MB) des industries agroalimentaires (IAA) et de la grande distribution (GD) lorsque la MB agrégée aval progresse de plus de 10 % (4 produits)**

Variation MB aval	> 10 %	
Variation MB IAA	+ 6,6 % 1 produit	+ 27 % à + 37 % 3 produits
Variation MB GD	+ 57,1 %	0 % à + 1,3 %
Produits concernés	<b>Pâtes</b>	Lait UHT, camembert, emmental
Filières concernées	Céréales	Lait de vache

Pour les produits, en vert, produits dont la MB GD a progressé d'au moins 10%. Pour les pâtes, la décomposition de la MB aval entre MB IAA et MB GD est provisoire.

Sources : Kantar, Insee, SSP, RNM, Culture Viande, traitement OFPM

Lorsque la MB aval progresse de plus de 10 %, la MB IAA augmente de plus de 25 % et la MB GD est stable, à l'exception notable des pâtes, pour lesquelles la décomposition de la MB aval entre IAA et GD est provisoire.

#### 5.4. Évolution globale des marges brutes en 2022

D'après les résultats de l'Observatoire, 2022 apparaît d'abord comme une année de nette progression de la valeur de la MPA (+ 17 % sur le périmètre de 33 produits) et de stabilité de celle de la MB aval (de + 0,5 % pour le périmètre de 33 produits à + 2 % pour celui de 21 produits). **Le principe d'amortissement des chocs de prix agricoles par l'aval s'est traduit par un « gel en moyenne » de la marge aval pendant l'année d'inflation forte que constitue 2022 mais avec de très fortes variations selon les produits étudiés.** Sur le « panier » de 33 produits OFPM, la MPA passe de 45,2 % du prix de vente HT en 2021 à 49,6 % en 2022.

Pour les 21 produits pour lesquels les données disponibles permettent une décomposition complète du prix (des PPA, produits carnés, laitiers, la baguette, les pâtes et la pomme de terre), on observe une progression en moyenne de la MB IAA de + 4 % (+ 6,4 % pour la médiane) supérieure à celle de la GD (+ 0,4 % en moyenne, + 1,6 % pour la médiane). D'après cette observation, **il semble qu'en 2022 ce soit d'abord la GD qui contribue le plus à l'amortissement des chocs de prix amont, contrairement à ce que l'Observatoire a retenu de la période 2010-2020.** Mais cette tendance recouvre des écarts importants entre produits de filières différentes ou même au sein d'une même filière qui interrogent sur la possibilité de les transposer à d'autres produits ou filières.

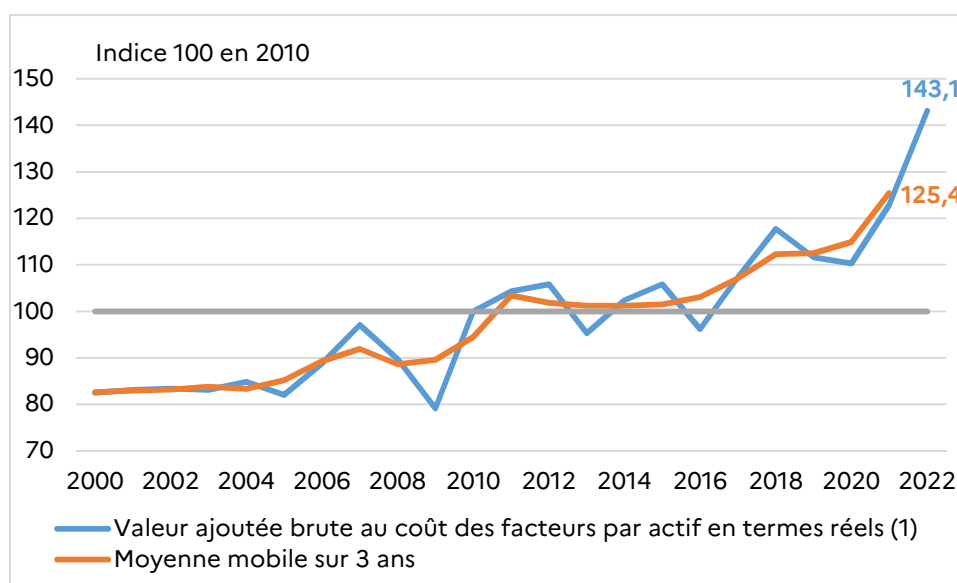
## 6. ÉLÉMENTS SUR LES MARGES NETTES

### 6.1. Production agricole 2022

Au moment de la publication de ce rapport, les valeurs disponibles pour la branche agriculture sont prévisionnelles, d'après des données arrêtées en novembre 2022. La valeur de la production agricole française hors subventions est estimée à 95,8 Md € en 2022 (source Insee, prévisionnel arrêté en novembre), pour une valeur ajoutée (VA) brute de 43,5 Md €, en hausse de 18,2 % par rapport à 2021. Ramenée par actif, c'est la deuxième année de progression depuis 2020.

Graphique 6

Valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif de la branche agricole en termes réels<sup>1</sup>



(1) Déflatée par l'indice de prix du produit intérieur brut

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture arrêté en novembre 2022

Par filière, l'Observatoire dispose d'éléments d'appréciation des marges nettes 2022 pour 10 productions (cf. tableau ci-dessous). Il s'agit, soit d'estimation OFPM à partir des résultats 2021 du réseau d'information comptable agricole (Rica) et des indices Insee 2022 pour l'évolution des produits et des charges ; soit de coûts de production calculés par les instituts techniques agricoles (ITA). Il ne s'agit donc pas des résultats comptables 2022 mais d'estimations qui ne tiennent notamment pas compte de l'adaptation des exploitations ou d'effets de volume (pertes de production, réduction de recours à certains intrants).

Un seul indicateur est présenté ci-dessous par production : l'estimation à partir du Rica lorsqu'elle est disponible, sinon le coût de production. Pour les productions pour lesquelles il n'y a pas d'estimation 2022, les valeurs 2021 ne sont pas reprises ici. Elles sont disponibles dans les sections par filière du chapitre 3.

Tableau 13

## Éléments d'estimation des marges nettes 2022 pour 10 productions agricoles

Production	Indicateur	Source	Valeur 2022	Commentaires	Var. MPA 2022/2021
Lait de vache bio de plaine	Produit – coût de production*	Idele	- 58 €/1000 l	Plus mauvais résultat depuis 2017	- 22 %
Veau de boucherie	Produit – coût de production*	Idele	- 119 €/100 kg vif	Plus mauvais résultat depuis 2017	+ 13,8 %
Ovin viande	RCAI/UTANS	OFPM d'après Rica et Insee	12,6 K€	Plus mauvais résultat depuis 2010	+ 6,6 %
Caprin lait	RCAI/UTANS	OFPM d'après Rica et Insee	26,2 K€	- 32 % versus 2021, après 2 années de hausse	+ 8 %
Volaille de chair (poulet standard)	Prix entrée abattoir – coût de production*	Itavi, SSP	- 0,11 €/kg carcasse	légère amélioration après une forte dégradation en 2021	+ 19 %
Élevage porcin	RCAI/UTANS	OFPM d'après Rica et Insee	58,7 K€	Résultats très variables d'une année à l'autre, 2 <sup>ème</sup> meilleur résultat depuis 2010	+ 20 % à + 28 %
Bovin viande	RCAI/UTANS	OFPM d'après Rica et Insee	25,1 K€	2 <sup>ème</sup> année de hausse, meilleur résultat depuis 2010	+ 32 % à + 36 %
Lait de vache	RCAI/UTANS	OFPM d'après Rica et Insee	38,4 K€	2 <sup>ème</sup> année de hausse, meilleur résultat depuis 2011	- 18 % à + 28 % (+ 18 % pour le panier)
Lapin	Prix entrée abattoir – coût de production*	Itavi, SSP	0,09 €/kg carcasse	meilleur résultat depuis 2010	+ 10 % à + 11 %
Blé tendre	Produit – coût de production*	Arvalis-Unigrains d'après Cerfrance	80 €/T	2 <sup>ème</sup> année de forte progression, meilleur résultat depuis 2010	+ 41 %

RCAI : résultat courant avant impôt, UTANS : unité de travail annuel non salarié, Rica : réseau d'information comptable agricole.

\* les coûts de production calculés par les instituts techniques agricoles intègrent une rémunération forfaitaire des facteurs de production propres de l'exploitation agricole (travail des coexploitants, foncier, capital).

Sources : Rica (SSP), Insee, Idele, Itavi, Arvalis, Cerfrance, traitement OFPM

**Les résultats nets estimés se dégradent en 2022 pour le lait de vache biologique, les veaux de boucherie, les ovins viande et le lait de chèvre. Il s'agit de filières pour lesquelles la MPA des produits suivis par l'Observatoire a progressé moins que la moyenne.**

**À part le lapin, les productions dont le résultat net progresse ont toutes des progressions de MPA nettement supérieures à la moyenne.**

Pour la **production porcine**, 2022 est la deuxième meilleure année depuis plus de 10 ans. Pour les bovins viande, le lait de vache, le lapin et le blé tendre, 2022 est la meilleure année depuis plus de 10 ans.

Pour la **volaille de chair**, production intégrée, l'indicateur de prix entrée abattoir n'est pas le plus pertinent pour approcher le revenu de l'éleveur. Il faudrait mieux utiliser la « marge poussin-aliment » pour cette production. C'est l'un des enjeux du chantier actuel de l'Observatoire sur une approche harmonisée du revenu disponible pour rémunérer les facteurs de productions de l'exploitation (main-d'œuvre non salariée, terres et capitaux propres).

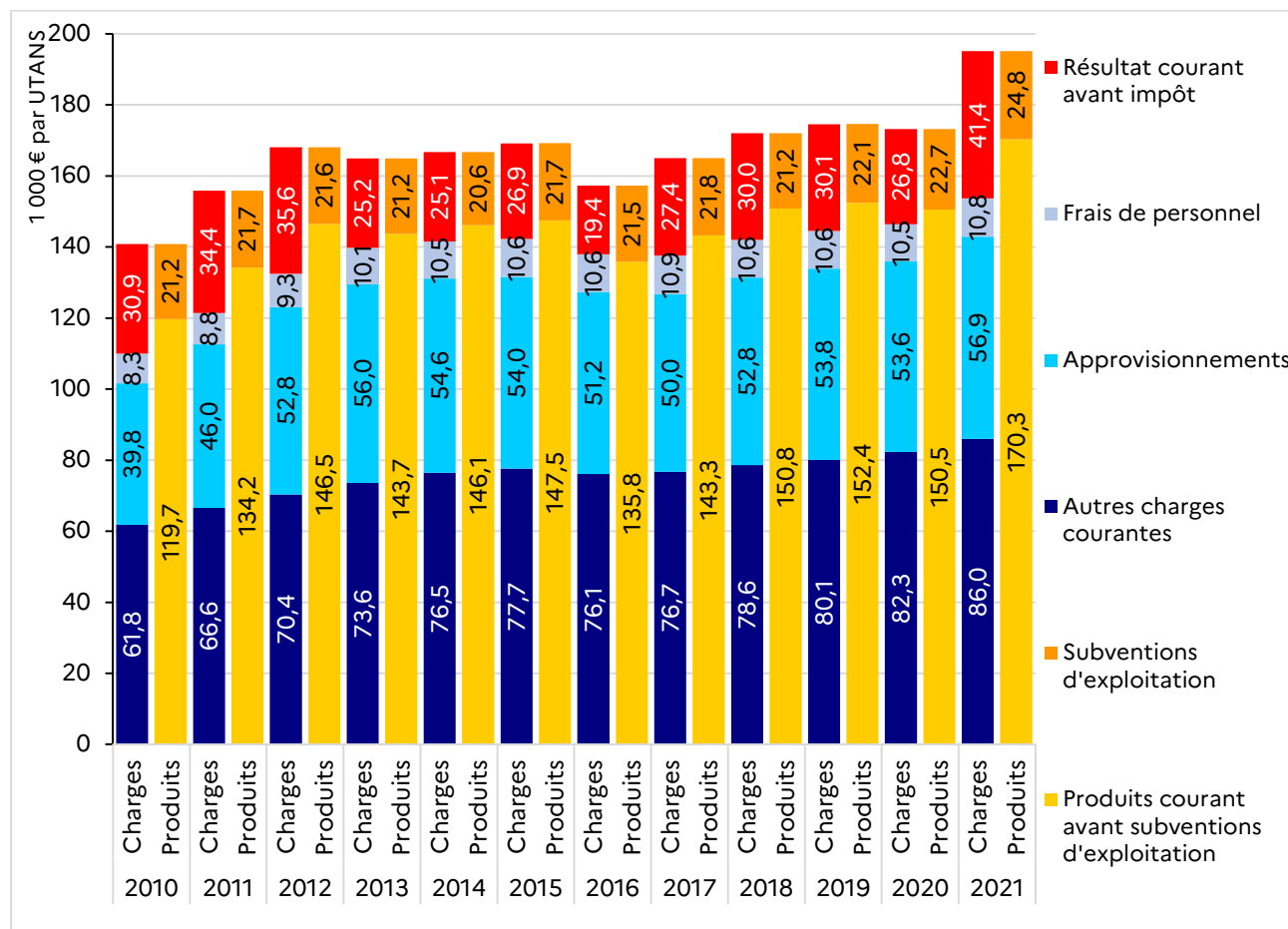


## 6.2. Production agricole : résultats du Rica 2010-2021

La série 2010-2021 des résultats du Rica pour l'ensemble des exploitations agricoles permet de resituer les résultats par production par rapport à l'évolution globale des 12 années précédents 2022.

Graphique 7

**Compte de résultat des exploitations agricoles en valeur par actif non salarié 2010-2021**  
(ETP non salarié)



Source : Rica (SSP)

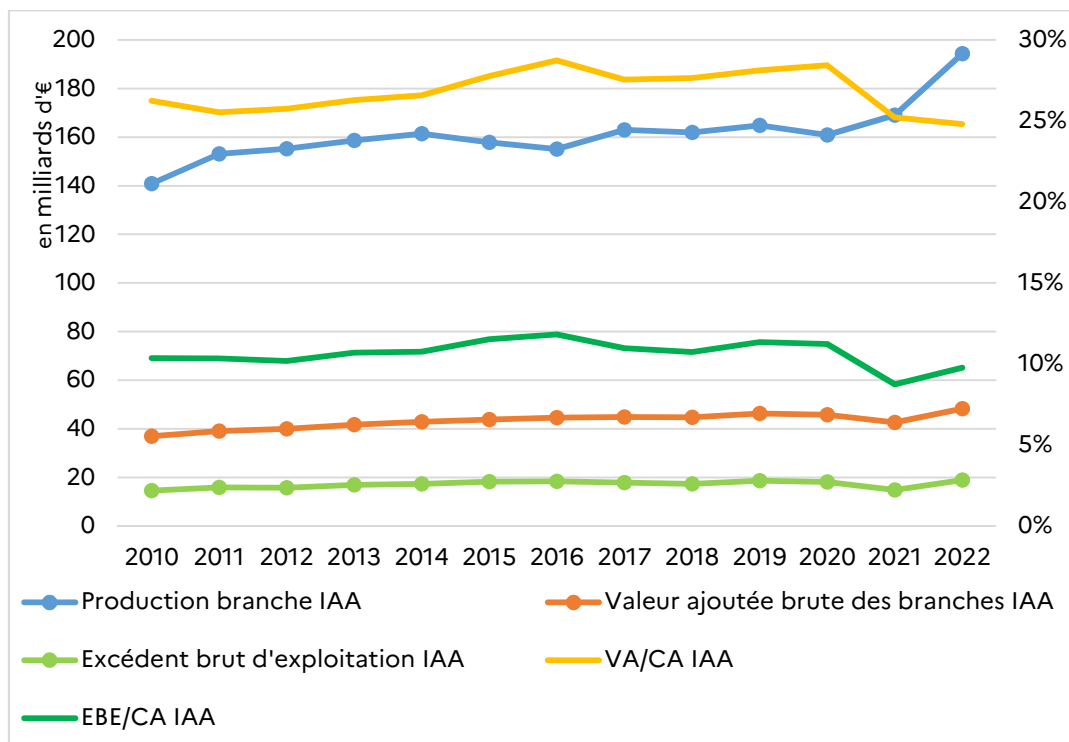
Sur cette période, le RCAI/ETP non salarié subit deux fortes baisses en 2013 (hausse des charges) et 2016 (baisse des produits) et une autre de moindre ampleur en 2020 (hausse des charges). 2016 est le minimum de la période. Sur 2017-2020 (28,6 K€/ETP non salarié en moyenne), il retrouve presque les valeurs de 2010-2015 (29,7 K€/ETP non salarié en moyenne). 2021 est marquée par une très forte progression (+ 55 %) pour atteindre le meilleur résultat de la période. Résultat qui devrait encore progresser en 2022.

### 6.3. Industries agroalimentaires 2022

Les comptes de la nation permettent d’avoir une vision globale des résultats de la branche IAA.

Graphique 8

Chiffre d'affaires (Md€), valeur ajoutée (Md€), taux de valeur ajoutée (%), EBE (Md€) et EBE/CA (%) des IAA de 2010 à 2022



Source Insee, traitement OFPM

Après une baisse en 2020, le chiffre d'affaires (CA) des IAA a nettement repris en 2021 et fortement cru en 2022. Il progresse de 15 % sur cette seule année. La valeur ajoutée (VA) et l'excédent brut d'exploitation (EBE) qui, en moyenne annuelle, s'étaient dégradés en 2021, remontent en 2022 à des niveaux jamais atteints depuis 2010.

Toutefois, la valeur ajoutée (+ 13 %) progresse moins que le chiffre d'affaires, du fait de la hausse plus forte des consommations intermédiaires (+ 16 %) et le taux de valeur ajoutée se dégrade donc légèrement. En revanche, l'EBE (+ 28 %) augmente plus que le chiffre d'affaires et le ratio EBE/CA gagne 1 point, à 10 % en 2022.

L'Observatoire effectue une enquête directement auprès d'entreprises d'abattage découpe et transformation de viande. Pour la viande porcine et la viande bovine, les résultats sont disponibles sur les 9 premiers mois de 2022 et peuvent être comparés à la même période de 2021. Pour ces 2 activités, le RCAI ramené à l'activité d'abattage (ct/kg carcasse) ou au CA (%) diminue sur 9 mois entre 2021 et 2022.

Tableau 14

Rentabilité de l'abattage-découpe de viande porcine et de viande bovine sur 9 mois 2021 et 2022

Production	RCAI en ct/kg carcasse		RCAI en % du CA	
	2021	2022	2021	2022
Abattage-découpe viande bovine	7	5	1,2 %	0,8 %
Abattage-découpe viande porcine	4	1	2,0 %	0,5 %

Source : enquête OFPM

#### 6.4. Grandes Surfaces Alimentaires 2021

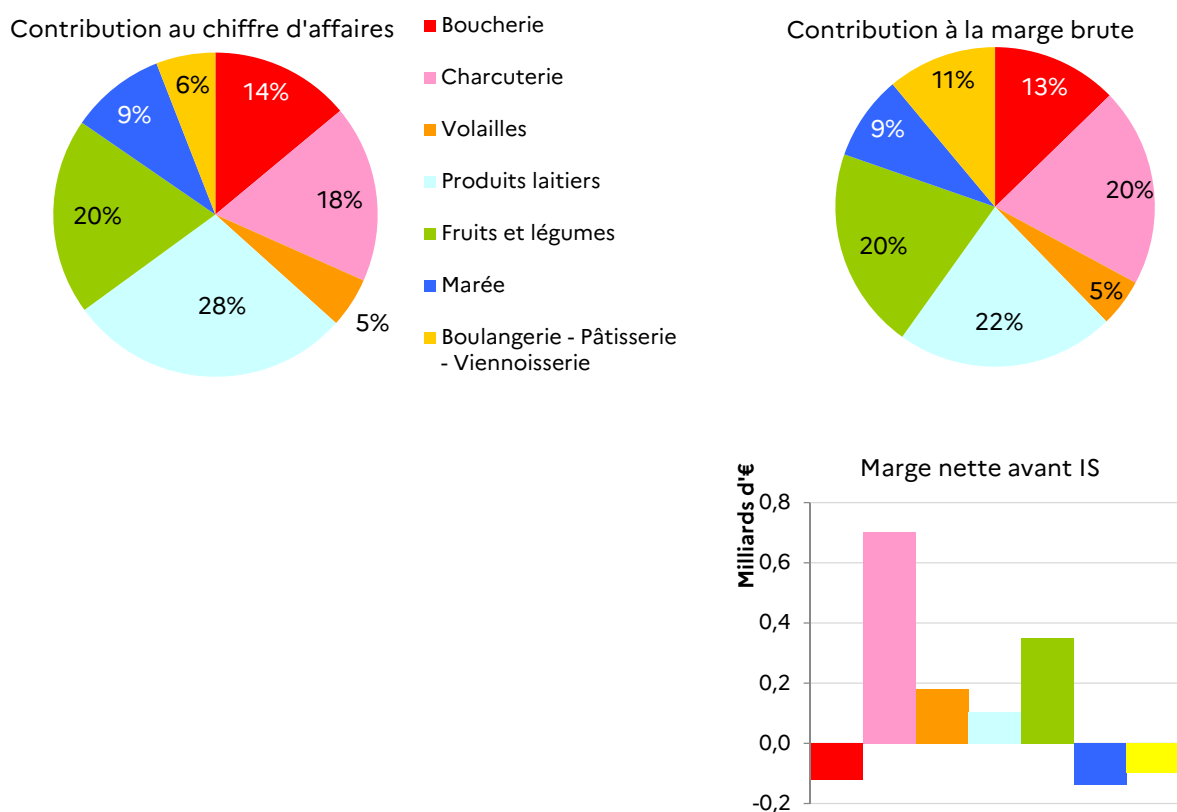
Dans l'approche par les comptes de la nation, il n'existe pas de détail permettant de différencier le commerce de détail alimentaire du commerce de gros pour les données disponibles pour 2022 à la date de rédaction de ce rapport. Les résultats présentés portent donc sur 2021.

L'Observatoire réalise une enquête directement auprès de 7 des 9 principales enseignes (Auchan, Carrefour, Casino, Cora, E. Leclerc, Intermarché-Les Mousquetaires et Système U), sur les résultats (du chiffre d'affaires à la marge nette) de 7 rayons représentatifs des produits et filières suivis. Les données détaillées, de 2012 à 2021 sont disponibles dans la section 12 du chapitre 3.

Le graphique repris ci-dessous permet de visualiser la contribution de chacun de ces 7 rayons, au chiffre d'affaires, à la marge brute et la marge nette de l'ensemble de ces 7 rayons en 2021.

Graphique 9

**Poids des rayons étudiés dans les enseignes en 2021**  
En % de l'ensemble des rayons étudiés



Source : OFPM, enquête réalisée par FranceAgriMer avec le concours des enseignes

La hiérarchie de ces rayons est stable depuis 2012. Trois rayons, « d'appel », sont déficitaires : la boucherie, la marée et la boulangerie. La charcuterie est le plus gros contributeur à la marge nette.

## 7. POINTS CLÉS DE CETTE SYNTHÈSE MULTI FILIÈRES

- 2022 est une année caractérisée par un **niveau d'inflation** (+ 5,2 % pour l'inflation générale et + 7,3 % pour l'alimentation) **jamais atteint depuis 1985** ;
- **Les 34 produits**, relevant de 11 filières, **suivis par l'Observatoire représentent environ la moitié de la consommation alimentaire humaine des ménages français** hors produits tropicaux, eaux minérales et sodas. En 2022, leur prix de vente a progressé en moyenne de 7,3 %, comme l'inflation alimentaire ; avec toutefois de forts écarts entre produits ;
- Pour 33 de ces produits (les 34 initiaux moins les moules), **2022 est marquée par une progression moyenne de la valeur de la matière première agricole (MPA) dans le prix de vente au détail HT de 17 %**. La MPA passe ainsi de 45 % en moyenne du prix de vente HT 2021 à 50 % en 2022 ;
- **Le principe d'amortissement des chocs de prix amont par l'aval**, observé sur 2010-2021, **s'est encore appliqué en cette année 2022 d'inflation forte** : la marge brute agrégée aval (industries agroalimentaires et grande distribution) est restée stable (+ 0,5 %). Parmi les filières suivies, cet amortissement est le plus marqué pour la viande porcine, la viande bovine, le lapin, la volaille et la pomme de terre ;
- **Les marges brutes ne sont pas les marges nettes** mais la différence entre prix de vente et coût d'achat. La marge brute finance également d'autres charges qui en 2022 en particulier ont aussi augmenté (emballages, énergie) et des salaires ;
- Pour 21 produits (jambon, panier de viande de bœuf, steak haché, beurre, longe de porc, rôti de porc, côte de porc, panier laitier, baguette, poulet label rouge, lieu noir, pomme de terre vapeur et four/frites, escalope de poulet, cuisse de poulet yaourt, bûchette de chèvre, emmental, camembert, pâtes et lait UHT), la marge brute (MB) agrégée aval peut être décomposée en marge brute des industries agroalimentaires (MB IAA) et marge brute de la grande distribution (MB GD). Sur cet échantillon, pour lequel la MB agrégée aval a progressé de 2 % en moyenne en 2022, **l'amortissement par l'aval est, contrairement aux enseignements des années précédents, d'abord le fait de la grande distribution**. La MB GD est restée stable (+ 0,4 %) tandis que la MB IAA a progressé de 4 %. Avec là aussi de fortes disparités ;
- **A chaque fois que la MB agrégée aval diminue** (6 produits sur 21), la **MB IAA diminue également** ;
- **Les plus fortes hausses de MB IAA** (plus de + 12 % : 8 produits sur 21) **concernent la volaille, la pomme de terre vapeur** (MB expédition et non IAA pour ce produit) **et quatre produits laitiers** au lait de vache conventionnel ;
- La plage d'évolution de la MB GD est très étendue, de - 18 % pour le jambon à + 57 % pour les pâtes, sans lien apparent entre le sens et l'ampleur de l'évolution et la filière du produit. Pour les pâtes, la décomposition 2022 de la MB agrégée aval entre MB IAA et MB GD est provisoire et sera révisée dans le rapport 2024 ;
- Pour l'approche des **marges nettes** en 2022, l'Observatoire dispose d'éléments sur la branche agriculture et celle des IAA, et d'estimations pour 10 productions agricoles.
- Globalement, d'après les comptes provisoires de l'agriculture arrêtés en novembre, 2022 correspond à une deuxième année de progression de la valeur ajoutée brute par actif ;
- **Les 6 productions agricoles suivies pour lesquelles l'estimation de résultat net progresse en 2022** (volaille de chair, élevage porcin, bovin viande, lait de vache, lapin, blé tendre) **ont toutes une forte progression de valeur de la MPA dans le prix de vente au détail** (+ 20 % à + 40 %), à l'exception du lapin (MPA + 10 %) ;
- **Pour les IAA**, 2022 est la deuxième année de reprise du chiffre d'affaires après la chute de 2020. **La valeur ajoutée et l'excédent brut d'exploitation**, qui avaient diminué en 2021, **se redressent en 2022** ;
- **Pour la grande distribution**, l'Observatoire réalise une enquête directement auprès de 7 des 9 principales enseignes, dont **les derniers résultats disponibles portent sur 2021**. Sur 12 ans, cette enquête montre des résultats par rayon assez stables. **La boucherie, la boulangerie et la marée, rayons d'appel, sont déficitaires. Le premier contributeur à la marge nette est la charcuterie.**